



Appartement  
2 chambres à coucher  
2 salles de bains  
🏠 60 m<sup>2</sup>  
🏘 Communautaire

**REF: VHAP 2088**

## Mojacar Playa

**118,500€**

Moderne 2 lits / 2 bain à l'est face Appartement à Mojàcar Playa à distance de marche de la mer et des commodités.

La propriété a une superficie totale de 59,59 mts<sup>2</sup> composé de: salon / salle à manger avec brûleur de bois, cuisine entièrement équipée, chambre principale avec salle de bains privative, salle de bains familiale et chambre double. La propriété dispose également d'une terrasse de bonne taille avec vue sur la montagne. La plage et toutes les commodités sont à 5/10 minutes à pied.

Le développement dispose d'une piscine et le terrain de golf de Marina de la Torre est à moins de 5 minutes en voiture. Le village de Mojcar et Garrucha se trouvent également à une courte distance en voiture.

### Frais d'achat approximatifs

Prix net - 118.500€  
Taxe d'achat - 9.480€  
Registre foncier - env. - 296€  
Frais de notaire - env. - 700€  
Transfert - approx. - 1.500€

### Modes de paiement standard

L'acompte de réservation - 3.000€  
Le restant de l'acompte de 10% - 8.850€  
Paiement final à la conclusion - 106.650€

### Frais d'entretien approximatifs

Tarifs annuels du conseil - 187,11€  
Collecte trimestrielle des ordures - 36,78€  
Frais de communauté mensuels - 47,33€

Veillez noter qu'avec la libéralisation du marché, les coûts des services publics tels que l'eau, l'électricité, le téléphone, le haut débit, etc. varieront d'un fournisseur à l'autre et ils sont normalement basés sur l'utilisation. En ce qui concerne l'assurance bâtiment et contenu, le coût de la police dépendra de plusieurs facteurs dont le montant de la couverture nécessaire. Pour ceux qui utilisent le bien comme résidence secondaire ou comme investissement, il existe également une taxe annuelle à payer aux autorités fiscales espagnoles et qui est basée sur la valeur fiscale du bien.

Pour plus d'informations sur le bien y compris tous les documents légaux tels que définis dans le décret régional 218/05 du 11 octobre veuillez visiter nos bureaux ou nous contacter par téléphone ou par e-mail. Les visites de propriétés sont strictement sur rendez-vous uniquement.

REF: VHAP 2088

